

Offrir un **accompagnement**  
**de proximité** à toutes  
personnes bénéficiant  
d'une mesure de  
protection

**PROJET ASSOCIATIF 2023-2028**

ASSOCIATION TUTÉLAIRE

# PRÉAMBULE

**1983-2023** Cela fait 40 ans que l'ATHM existe et c'est le moment que nous avons choisi pour donner un nouvel élan à l'association.

Déménagement, refonte des statuts, évaluation, CPOM, projet de service... des travaux essentiels pour cette nouvelle dynamique qui ne peuvent se faire sans la réécriture du projet associatif.

Notre raison d'être, nos missions, nos valeurs, notre histoire, la définition de nos axes stratégiques de développement, de nos orientations prioritaires pour guider notre action et suivre une ligne directrice commune à l'ensemble des acteurs : gouvernance, adhérents, salariés sont tracées à travers ce document.

La réflexion partagée avec la gouvernance, les salariés, les partenaires et les personnes accompagnées a été essentielle pour rendre le projet associatif vivant et a permis de fédérer les acteurs autour d'une vision commune.

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

**Louis-Marie Préault**  
**Le Président**



# **SOMMAIRE**

---

## **ATHM 85**

Notre raison d'être .....	p 4
Nos missions .....	p 5
Nos valeurs.....	p 6
Notre histoire .....	p 7

## **LA DÉMARCHE**

Un projet associatif, à quoi ça sert ?.....	p 9
Une démarche d'élaboration du projet associatif innovante et impliquante .....	p 10

## **LE PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT**

Nos axes stratégiques de développement.....	p 13
Des orientations prioritaires pour guider l'action .....	p 14

ATHM  85

# NOTRE RAISON D'ÊTRE

---

Nous voulons contribuer à une société où **les personnes vulnérables sont respectées dans leur dignité et leur choix**, et où **leur pouvoir d'agir est reconnu** afin de garantir leurs intérêts personnels.

Nous sommes une association à taille humaine qui favorise un **accompagnement de proximité** avec les majeurs protégés.

Nous développons un collectif uni en œuvrant dans une **dynamique d'intelligence collective**.

Nous sommes une association reconnue sur notre territoire de Vendée. Nous développons des projets et des partenariats dans le but de **favoriser la continuité de parcours**.



# NOS MISSIONS

---

Depuis plus de 40 ans, l'ATHM accompagne dans leur parcours de vie les personnes bénéficiant d'une mesure de protection.



## Conseiller

Apporter plusieurs points de vue pour que la personne puisse décider pour elle-même en ayant connaissance des risques et bénéfices.



## Ecouter

Prendre en compte la parole de la personne dans les décisions inhérentes à sa situation, son projet de vie, son intimité.



## Accompagner

Mettre en œuvre avec la personne le pouvoir qu'elle a d'exercer ses droits et d'agir à la mesure de sa situation.



## Respecter

Laisser à la personne la possibilité de faire des essais, de prendre des risques acceptables et de juger elle-même des bénéfices obtenus ou déséquilibres créés.



## Protéger

Préserver les équilibres auxquels la personne tient.

### **L'ATHM toujours à vos côtés**

L'ATHM intervient sur l'ensemble du département de la Vendée

### **Une équipe de professionnels**

- 1 pôle Mandataires
- 1 Pôle Secrétariat / Comptable
- 1 Responsable de service

# NOS VALEURS

---

## Bienveillance

Regarder et écouter sans a priori et sans porter de jugement afin que l'autre ressente qu'il puisse s'exprimer librement et en confiance dans le but de faire ressortir le meilleur de lui-même.

## Engagement

S'investir pour une cause qui nous tient à cœur.

## Authenticité

Avoir une aptitude de loyauté envers ses choix de vie dont découle ses engagements et qu'elle soit mise en œuvre auprès des personnes suivies.

## Intelligence collective

Agir ensemble en partageant des idées et des compétences pour concrétiser des projets associatifs et de service afin d'améliorer le service rendu aux personnes accompagnées.

# NOTRE HISTOIRE

---

**1983**

Signature des statuts le 22 janvier 1983

**1996**

Embauche d'un premier délégué à la tutelle de formation sociale

**2006**

Embauche d'un second délégué à la tutelle de formation sociale

**2010**

Arrêté n°2010 DDCS-49 autorisant la création du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs

**2014**

Déménagement de l'association  
1<sup>ère</sup> Evaluation Interne.

**2023**

Déménagement de l'association

**1991**

Embauche d'un premier salarié en qualité de secrétaire comptable

**2001**

Embauche d'un second administratif

**2009**

Entrée en application de la loi du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs. (Intégration loi 2002-2)

**2011**

Professionnalisation de l'équipe. Formation certifiante des mandataires judiciaires à la protection des majeurs (loi 2002-2)

**2017**

Evaluation externe

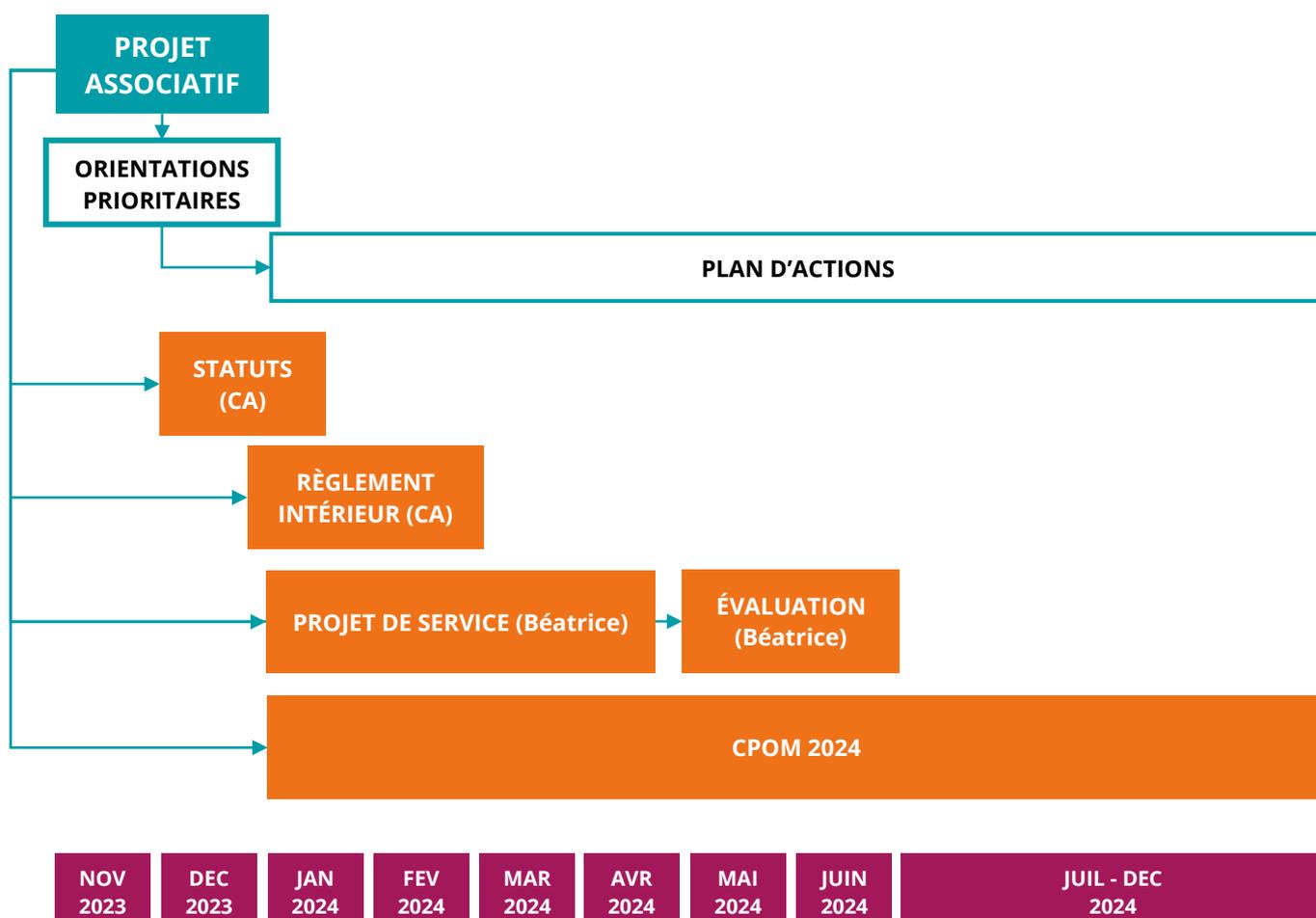
LA démarche

# UN PROJET ASSOCIATIF, À QUOI ÇA SERT ?

Le projet associatif est un des documents structurants d'une association. C'est le fruit d'un travail collectif, il explicite la finalité de l'association et la manière dont les membres de l'association veulent la mettre en œuvre dans le temps.

Le projet associatif tient compte de l'histoire, des valeurs explicites et de l'actualité de la structure ainsi que des enjeux sociétaux à considérer par l'association.

Ce document peut prendre différentes formes afin d'être accessible à tous les acteurs internes et externes de l'association : bénéficiaires, actuels et futurs salariés, adhérents, bénévoles, administrateurs, partenaires, financeurs...



# UNE DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PROJET ASSOCIATIF INNOVANTE ET IMPLIQUANTE

---

## LES ENJEUX

- ✓ Donner un sens commun et un cap clair aux salariés et aux administrateurs (raison d'être, missions, valeurs, axes stratégiques, etc.) pour grandir en gardant son identité et ses valeurs humaines et familiales.
- ✓ Développer et renforcer des conditions favorables de travail pour l'équipe de salariés au service des personnes accompagnées
- ✓ (Ré)Impliquer et renouveler la gouvernance
- ✓ Développer la visibilité de l'association par les temps invitant des partenaires, et adhérents
- ✓ Rédiger le projet associatif sous un format attractif et communiquant
- ✓ Développer et renforcer les liens partenariaux

## LA DÉMARCHE





LE PLAN  
*stratégique* DE  
DÉVELOPPEMENT

# NOS AXES STRATÉGIQUES DE DÉVELOPPEMENT

---

## Vis-à-vis des personnes accompagnées

- ✔ Favoriser la **continuité de parcours** en développant des projets et des partenariats
- ET Aider les personnes accompagnées à développer leur **pouvoir d’agir**

## Vis-à-vis de notre organisation interne

- ✔ Développer un **collectif uni** qui œuvre dans une dynamique d’**intelligence collective**.

## Vis-à-vis du territoire et de nos partenaires

- ✔ Renforcer la **reconnaissance** de l’association sur notre territoire de Vendée.

# DES ORIENTATIONS PRIORITAIRES

---

 Favoriser la **continuité de parcours** en développant des projets et des partenariats

**ET** Aider les personnes accompagnées à développer leur **pouvoir d'agir**

- ✓ **Orientation 1** : Développer les modalités d'échange auprès des personnes protégées (écoute, besoin, participation)
- ✓ **Orientation 2** : Porter dans le projet personnalisé la continuité de parcours et le pouvoir d'agir

 Développer un **collectif uni** qui œuvre dans une dynamique d'**intelligence collective**.

- ✓ **Orientation 1** : Renouveler et ouvrir la gouvernance
- ✓ **Orientation 2** : Créer une commission permanente de travail pour les recommandations des bonnes pratiques professionnelles

 Renforcer la **reconnaissance** de l'association sur notre territoire de Vendée.

- ✓ **Orientation 1** : Développer la coopération avec les partenaires du territoire
- ✓ **Orientation 2** : Communiquer auprès des partenaires sur les droits du majeur protégé

# MERCI À NOS PARTENAIRES

Ces travaux sont le résultat d'un collectif.

Nous avons apprécié vos participations et vos soutiens qui ont été essentiels à la réussite de ce document.

Nous aurons l'opportunité de travailler à nouveau ensemble dans la continuité de ce projet associatif.

**Merci**





En partenariat avec

